

CNP Assurances présente aux investisseurs sa mise en application des normes IFRS 17 et IFRS 9

CNP Assurances a publié aujourd'hui une présentation destinée aux investisseurs et analystes, relative à la mise en œuvre des normes comptables IFRS 17 et IFRS 9. Cette publication s'accompagne d'une conférence en ligne qui se tiendra le 12 décembre 2022 à 11h00 (CET Paris).

La direction financière Groupe exposera ses orientations concernant, notamment, la *First Time Application* (FTA), qui définit au 1^{er} janvier 2022 les valeurs de références des indicateurs clés : la Marge sur Services Contractuels (CSM), l'Ajustement pour Risque (RA) et les Capitaux propres.

La mise en application de ces obligations réglementaires entraîne une nouvelle vision du compte de résultat, du bilan et modifie en profondeur les indicateurs de communication financière du Groupe.

Les informations pour participer à la conférence se trouvent sur le site de [cnp.fr](https://www.cnp.fr) :
<https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/newsroom/agenda>

La conférence sera suivie d'une session de questions/réponses ouverte à tous.

Thomas BÉHAR

*Directeur général adjoint de CNP Assurances
Directeur financier Groupe*



« Pour le groupe CNP Assurances, la nouvelle norme IFRS 17, plus prospective, est une opportunité : nos passifs d'assurance seront désormais valorisés de manière plus économique, en meilleure adéquation avec notre business model.

Notre communication financière est profondément modifiée sans remettre en cause les qualités intrinsèques du modèle économique de l'entreprise, sa solvabilité et sa stratégie de développement.

Les collaborateurs de CNP Assurances se sont mobilisés en très grand nombre pour la mise en œuvre des nouvelles normes. Je suis fier d'avoir pu compter sur la mobilisation de toutes les équipes au sein du Groupe. »

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 11 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021.

CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

Presse

Florence de MONTMARIN 01 42 18 86 51
Tamara BERNARD 01 42 18 86 19
Alexis CHAUFREIN 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur



Investisseurs et analystes

Céline BYL 01 42 18 77 95
Pascale FARGNIER 01 42 18 93 27

infofi@cnp.fr

